



Le Président de la République du Burundi visite la République de la Guinée Equatoriale

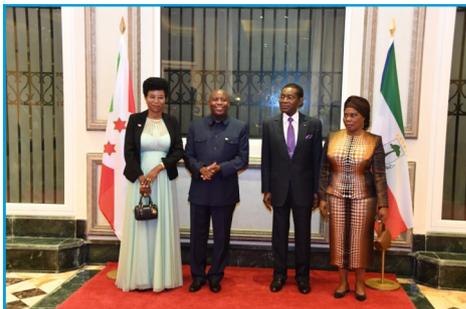


Le Président de la République Son Excellence Monsieur Evariste NDAYISHIMIYE accompagné de la Première Dame Son Excellence Madame Angeline NDAYISHIMIYE a pris l'avion le lundi 2 novembre 2020, à destination de Malabo, Capitale de la Guinée Équatoriale où, sur invitation de son homologue Guinéen, pour une visite d'État de cinq jours.

Dans une interview accordée aux journalistes à l'Aéroport International Melchior NDADAYE, Son Excellence Monsieur Evariste NDAYISHIMIYE a indiqué qu'avec son homologue ils vont passer en revue la situation de la coopération entre les deux pays au niveau économique, social et culturel.

Le Président de la République du Burundi est arrivé à Malabo, Capitale de la Guinée Equatoriale, l'après-midi du même lundi

à 14h30, heure de Malabo. A son arrivée à l'aéroport international de Malabo, il a été accueilli par SE Teodore Nguema Obiang Mangué, Vice-Président de la République de Guinée Equatoriale Chargé de la Défense et de la Sécurité de l'Etat.



Le premier jour de la Visite d'Etat a été marqué par des réunions en bilatérale, d'abord au niveau ministériel au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, ensuite au niveau Présidentiel au Palais du Peuple pour un tête à tête entre les deux Chefs d'Etat suivi par une rencontre de haut niveau par les deux Chefs d'Etat et leurs délégations respectives, rencontre conclue par la signature de 5 accords de coopération. La journée a été clôturée par un Banquet d'Etat offert par SE

Dans ce numéro:

page

Le Président de la République du Burundi visite la République de la Guinée Equatoriale

1

Visite d'Etat du Président Evariste Ndayishimiye en Guinée Equatoriale, six accords de coopération signés

5

Le Président Evariste Ndayishimiye vient de conclure sa visite d'Etat de cinq jours en Guinée Equatoriale

7

Le Gouvernement annonce la réouverture de l'Aéroport International Melchior Ndayaye

8

Les Policiers sont appelés à être des serveurs du peuple

9

Communiqué du Gouvernement de la République du Burundi dans le Cadre de la Lutte contre la Pandémie du Covid-19

11

Communiqué de Presse du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

15

Obiang Nguema Mbasogo à son homologue Evariste Ndayishimiye, suivi de discours. Rappelons que le Président de la République du Burundi est accompagné par 5 Ministres burundais à savoir Son Excellence Ambassadeur Albert Shingiro, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, Ir Alain Tribert Mutabazi, Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants, Dr Thaddée Ndikumana, Ministre de la

Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, Ir Déo-Guide Rurema, Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Energie et Honorable Immaculée Ndabaneze, Ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme. Il est également accompagné par Amb. Zéphyrin Maniratanga, Chef du Protocole d'Etat et son adjoint Colonel Jules Ndiokubwayo, Monsieur Claude Karerwa Ndenzako Porte-Parole du Président et Ambassadeur

Le Président du Burundi visite des lieux et entreprises Equato-Guinéens d'inspiration



Le mardi 3 novembre 2020, le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE et sa délégation ont visité certains lieux et entreprises d'inspiration. Il a commencé par la Salle des Conférences internationales de SIPOPO. Lors de la visite guidée, le Chef de l'Etat a appris que le bâtiment comprend une grande salle de 1600 places assises et deux autres de 350 et 150, une salle de conférence VIP d'une capacité de 400 places assises, un Restaurant pouvant contenir 500 invités, des zones de bureaux, l'espace presse, les cabines de traduction simultanée, etc.

Ensuite, le Président Evariste Ndayishimiye s'est rendu à l'hôpital de référence La Paz, un centre médical qui a la réputation de traiter des cas les plus complexes avec la possibilité, en cas de nécessité, de télémédecine.

La visite du Chef de l'Etat s'est alors poursuivie sur l'île de Bioko à la découverte du complexe de gaz de Punta Europa, de l'usine de méthanol AMPCO et d'autres usines, puis au Parc National de Malabo avant de se diriger

vers le district de de Riaba où le Couple Présidentiel et tous les membres de la délégation ont dîné dans le parc, propriété de Marcos Obiang Nguema Nsue.

De son côté, Son Excellence Madame Angeline Ndayishimiye, Première Dame de la République du Burundi, a visité, dans la matinée du 3 novembre, le siège de la Fondation Constacia Mangué Nsue Okomo, la Fondation de son Homologue de la Guinée Equatoriale ainsi que certains de ses projets comme le CANIGE Multilingual School, l'Hôpital Psychiatrique de Malabo. Dans les échanges entre les deux Premières Dames, il ressort que la Fondation Constacia Mangué Nsue Okomo opère dans le même domaine d'assistance aux vulnérables que la Fondation Bonne Action – Umugiraneza de SE Angeline Ndayishimiye. Les deux organisations envisagent une étroite collaboration.

(source : www.presidence.gov.bi)

Le Président Evariste Ndayishimiye visite des projets d'élevage et un collège pour jeunes filles dans le District de Riaba, en Guinée Equatoriale



Le mercredi 4 novembre, le Président de la République du Burundi, son épouse et les cinq membres du Gouvernement qui font partie de la délégation de haut niveau en Guinée Equatoriale pour la Visite d'Etat effectuée par Son Excellence Evariste Ndayishimiye, ont effectué une descente pour se rendre compte d'importants investissements dans le domaine de l'agro-alimentaire, secteur à fort potentiel de développement, dans la province de Bioko-Sur, District de Riaba.

Dans la ferme industrielle et touristique située à Riaba, le Président a visité l'Industrie DOS CABRAS, l'élevage des chèvres laitières qui sont très bénéfiques car, comme annoncé lors de la visite guidée, ces chèvres sont des races améliorées pour la production de lait et se reproduisent très rapidement. Le lait de ces chèvres avec leurs éléments très nutritifs est utilisé dans la fabrication d'autres produits comme le fromage et le yaourt tandis que son fumier est récupéré pour être utilisé.

Le Président Ndayishimiye a ensuite visité l'Industrie SENIOR CARDO, une filière porcine en plein essor en Guinée Equatoriale. La délégation burundaise a pu se rendre compte des performances techniques dans cette catégorie d'élevage et la spécialisation des exploitations, la modernisation des conditions de vie des animaux. Cette expérience, a confié le Président Ndayishimiye, est un modèle qui inspire car, au Burundi, il ambitionne une augmentation considérable de la produc-

tion porcine.

La délégation burundaise s'est également rendue, toujours dans le district de Riaba et dans la propriété de Marcos Obiang Nguema Nsue plus connu comme LA GRAJA, aux bords des étangs de pisciculture, une des priorités du Président Evariste Ndayishimiye. En effet, cette activité nourricière qui produit des protéines animales est en train de se développer dans plusieurs provinces du Burundi qui se trouvent loin des lacs. « Au delà du complément alimentaire, la pisciculture est aussi une source du supplément de revenus financiers » a expliqué le Président Ndayishimiye, qui ne ménage aucun effort pour que chaque bouche ait à manger et chaque poche de l'argent.

La visite de la délégation conduite par le Président à Riaba a été clôturée par la visite du Collège pour jeunes filles Guinéennes, une école à régime d'internat, un projet qui a particulièrement attiré l'attention de Son Excellence la Première Dame Angéline Ndayishimiye dont la Fondation Bonne Action Umugiraneza s'oriente vers l'éducation de la jeune fille pour la préparer à être une femme de valeur dans sa famille et sa communauté.

Dans l'après-midi du même jour, le Président de la République du Burundi s'est envolé de Malabo à la ville portuaire de Bata, deuxième ville et capitale économique de la Guinée Equatoriale.



Sitôt arrivé, le Président Evariste Ndayishimiye et son Epouse se sont rendus au Mo-

nument érigé en l'honneur des soldats tombés sur le champ d'honneur le 3 août 1979 où il a déposé une gerbe de fleurs. Le cortège Présidentiel s'est ensuite dirigé vers le Port en eaux profondes de Bata, un grand complexe portuaire nouvellement construit qui permet à la Guinée Equatoriale d'exporter les produits de sa transformation industrielle vers les pays de la zone CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale composée par le Cameroun, le Congo, la Centrafrique, le Tchad, le Gabon et la Guinée Equatoriale) et ailleurs.

Après le Port de Bata, ce sont les usines métallurgiques appartenant au Groupe ABIYAK qui ont eu l'honneur d'être visitées

par le Président de la République du Burundi. Une chaîne de fabrication de tubes métalliques et une autre chaîne de fabrication des tôles. Vers la fin de la matinée, la délégation burundaise conduite par le Président Evariste Ndayishimiye a été conduite vers l'usine de smartphones et d'ordinateurs, AFRIONE. Cette usine se trouvant dans la ville de Bata et qui utilise une technologie de dernière génération a été inaugurée, il y a un mois, par le Président de la Guinée Equatoriale SE Obiang Nguema Mbasogo, l'objectif étant de promouvoir le « Made in Equatorial Guinea » et de satisfaire le marché local et régional.

(source : www.presidence.gov.bi)

Le Président Ndayishimiye à Djibloho, la future Capitale de la Guinée Equatoriale



Le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye en Visite d'Etat en Guinée Equatoriale a passé son quatrième jour à Djibloho, une ville nouvellement bâtie car érigée en 2015 en pleine forêt équatoriale sur une superficie de 30.000 hectares, avec une population estimée à moins de 100.000 habitants. Cette ville qui attire touristes et investisseurs n'a pas manqué d'être dans les centres d'intérêt du Président de la République du Burundi qui a bien voulu explorer, entre autres, la zone industrielle et technologique et le campus universitaire de Djibloho qui font déjà la fierté de toute la Guinée Equatoriale, ville devenue par ailleurs le

centre de prise des décisions politiques importantes par le Gouvernement qui s'y réunit très souvent.

En séjour à Djibloho près du fleuve de la Wele, le Président de la République et la Première Dame ainsi que tous les membres de la délégation, apprennent également que l'agriculture y est très favorable sur une terre fertile et des projets d'irrigation initiés par le Gouvernement Equato-Guinéen. Ville verte au paysage paradisiaque, Djibloho a donc eu l'honneur de recevoir la délégation burundaise guidée par le souci d'échange d'expérience et de savoir-faire.

Arrivés par route à partir de Bata, plus de 200 km sur un autoroute à quatre pistes, le Chef de l'Etat et tous ceux qui l'accompagnent ont été reçus et installés, dans la plus grande expression de l'hospitalité légendaire des Equato-Guinéens, au prestigieux Grand Hotel Djibloho, 5 étoiles. Ensuite, le Chef de l'Etat burundais est allé visiter l'Université Afro-Américain d'Afrique Centrale, complexe universitaire d'élite situé à Oyala, d'une capacité d'accueil de 1300 étudiants venus de plusieurs pays et répartis actuellement dans 9 facultés mais avec l'ambition d'aller jus-

qu'à 10.000 et une quinzaine de facultés car les travaux de construction et d'extension se poursuivent.

L'Ecole Inter-Etat des Douanes (EIED) a été la seconde étape du Chef de l'Etat Evariste Ndayishimiye, une école qui a vocation de former les douaniers de la CEMAC, Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale. Créée en 1972 lors de la 8^{ème} session du Conseil des Chefs d'Etats de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC, actuel CEMAC), le siège de l'EIED qui était initialement fixé à Bangui, capitale de la République Centrafricaine a été provisoirement délocalisé à BATA en Guinée Equatoriale précisément dans la province de Djibloho par décision prise le 02 juillet 2018.

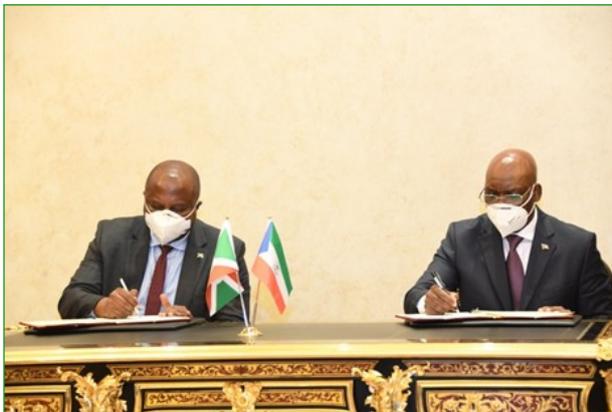
Dans le même secteur de l'enseignement académique, le Chef de l'Etat du Burundi

a rendu visite à l'Institut Technique Supérieur des Télécommunications et Technologies de l'Information de Oyala où il a visité les amphithéâtres et autres salles équipées d'équipements et matériels didactiques de technologie de pointe pour faciliter l'apprentissage et les exercices de simulation, comme les salles d'énergie, le centre d'opérations et de maintenance et la salle d'informatique avancée.

Le Chef de l'Etat a également visité d'autres lieux et infrastructures publiques comme le Palais du Gouvernement et un gigantesque pont d'une modernité qui inspire. La soirée a été clôturée, au Grand Hotel, par un Dîner offert par le Maire de la Ville de Djibloho en l'honneur du Président de la République du Burundi en visite dans la ville, un échange de cadeaux et le morcèlement d'un gâteau aux couleurs des drapeaux de la République de Guinée Equatoriale et de la République du Burundi.

(source : www.presidence.gov.bi)

Visite d'Etat du Président Evariste Ndayishimiye en Guinée Equatoriale, six accords de coopération signés



Le vendredi 6 novembre 2020, le Président Evariste Ndayishimiye est au cinquième jour de sa visite d'Etat en Guinée Equatoriale, une visite couverte par un succès diplomatique entre les deux pays qui concrétisent les liens d'amitié et de fraternité par la signature de six accords de coopération, certains ayant été conclus et en attente depuis 2007.

Pour la Délégation de la République du Burundi, les accords ont été signés par Son Excellence Ambassadeur Albert Shingiro, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

tandis que pour la Délégation de la République de Guinée Equatoriale Son Excellence Siméon Oyono Esono Angué, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Le premier accord signé est dans le secteur du Transport maritime et portuaire, dans le but de promouvoir la coopération bilatérale et multilatérale entre les administrations maritimes et leurs agences opérationnelles respectives dans les secteurs du transport maritime, par voie fluviale ainsi que dans les activités portuaires. Le Burundi et la Guinée Equatoriale conviennent de promouvoir la création de compagnies maritimes nationales, de développer et promouvoir l'assistance mutuelle et de coopérer dans le domaine de la sécurité, la protection maritime et la protection du milieu marin, sans oublier les programmes d'éducation et de formation maritimes à tous les niveaux.

Le second accord signé est l'exemption de visa pour les détenteurs de passeport diplomatique et de service, en cours de validité. Ces derniers pourront entrer, sortir et séjourner temporairement sur le territoire de l'autre Par-

tie pour un séjour qui ne dépassera pas 90 jours, à compter de la date de la première inscription.

Le troisième accord vise la promotion et la protection réciproque des investissements. Cet accord s'applique aux investissements d'une Partie Contractante réalisés sur le territoire de l'autre, que ce soit avant ou après l'entrée en vigueur dudit Accord, sans toutefois s'appliquer aux réclamations ou différends découlant d'événements qui ont eu lieu avant son entrée en vigueur, ni à toutes les questions relatives à la fiscalité ni aux investissements réalisés avec du capital ou des avoirs d'origine illégale.

Le quatrième est un mémorandum d'entente sur les consultations diplomatiques entre les deux Ministères ayant les Affaires Etrangères dans leurs attributions. Les deux Ministères conviennent de se réunir régulièrement dans des lieux convenus, pour des consultations politiques et diplomatiques afin d'examiner et d'échanger des opinions sur les relations bilatérales et sur les questions d'intérêt commun. Cela sera de même pour leurs Missions Permanentes respectives auprès de l'ONU et d'autres Organisations Internationales.

Le cinquième est un accord commercial qui

consiste en des échanges commerciaux entre la Guinée Equatoriale et le Burundi en ce qui concerne certains articles et marchandises, les listes indicatives étant attachées audit accord, tout en précisant qu'elles ne sont pas limitatives

Le sixième accord de coopération signé est dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage qui revêt, entre autres modalités, l'échange d'informations et de documentation technique, l'échange d'experts et du personnel stagiaire afin de faciliter l'assistance technique et les échanges d'informations et de savoir-faire, le développement de projets conjoints, les échanges d'expériences, l'organisation de foires d'expositions, d'ateliers de formation, etc.

Le Ministre Burundais des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, Son Excellence Ambassadeur Albert Shingiro, a fait savoir que la signature de ces accords « *est une source de satisfaction pour les Peuples du Burundi et de la Guinée Equatoriale car ces accords consolident la dynamique de croissance pour poursuivre le développement économique des deux pays* ».

(source : www.presidence.gov.bi)

Le Président Evariste Ndayishimiye vient de conclure sa visite d'Etat de cinq jours en Guinée Equatoriale



Le vendredi 6 novembre 2020, le Président de la République du Burundi Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye a conclu sa visite d'Etat, entamée le 2 novembre 2020, en Guinée Equatoriale, en compagnie de son Epouse.

La visite d'Etat a été effectuée sur invitation de Son Excellence Monsieur Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée Equatoriale.

Cinq Ministres étaient membres de sa délégation à savoir Son Excellence Ambassadeur Albert Shingiro, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, Ir Alain Tribert Mutabazi, Ministre de la Défense Nationale et des Anciens

Combattants, Docteur Thaddée Ndikumana, Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, Ir Déo-Guide Rurema, Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Energie et Honorable Immaculée Ndbaneze, Ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme.

Selon le communiqué conjoint sanctionnant cette visite d'Etat, ce voyage du Chef de l'Etat Burundais « s'inscrit dans le cadre des excellentes relations d'amitié, de fraternité et de coopération qui existent entre les deux pays et renforcées chaque jour par la volonté et l'engagement exprimés par les deux Chefs d'Etat ».

Durant son séjour en Guinée Equatoriale, le Président de la République du Burundi s'est entretenu à plusieurs reprises avec son Homologue de la Guinée Equatoriale dans un climat de fraternité et de compréhension mutuelle, ce qui a permis de passer en re-

vue l'état actuel de la coopération entre les deux pays, ainsi qu'un examen approfondi des voies et moyens pour la diversifier dans des secteurs d'intérêts communs au profit des deux Peuples respectifs.

Six accords de coopération ont ainsi pu être signés entre les deux pays et les deux parties ont convenu de renforcer la coopération dans un esprit d'engagement des deux pays pour rendre plus visible et plus effective la mise en œuvre des accords conclus. Enfin le Président de la République du Burundi a remercié son Homologue Equato-Guinéen pour l'accueil chaleureux et l'a invité à visiter le Burundi, à une date qui sera convenue par voie diplomatique.

(source : www.presidence.gov.bi)

La Première Dame du pays vient en aide à l'orphelinat de Karusi



La Première Dame du pays Son Excellence Angeline Ndayishimiye a visité samedi, le 31 octobre 2020, un orphelinat dénomé Miséricorde Divine de la communauté des Soeurs Bene Bernadette de Karusi.

Comme l'a indiqué la Première Dame du pays, son déplacement avait comme objectif de soutenir et d'encourager les responsables de l'orphelinat la Miséricorde Divine dans leur noble tâche. Elle a demandé tout un chacun à soutenir ces enfants vulnérables, car ils constituent le Burundi de de-

main.

La Première Dame a profité de l'occasion pour annoncer qu'elle a lancé une campagne baptisée "malnutrition zéro". A ce propos, elle a demandé à tous les Administratifs à la base de recenser tous les enfants qui affichent des symptômes de la malnutrition, afin de les amener aux Centres de Santé pour qu'ils soient assistés.

Au cours de cette "campagne malnutrition zéro" qui durera 5 ans, la Première Dame du pays a indiqué qu'elle est déterminé à combattre les mauvaises habitudes alimentaires pour une bonne santé de la population.

Le responsable de l'orphelinat a vivement remercié la Première Dame pour son cœur charitable qu'elle affiche envers les démunis. Elle a également remercié l'administration provinciale de Karusi car elle fait tout pour la bon fonctionnement de l'orphelinat. Néanmoins, elle a déploré que l'exiguïté des locaux limitent le nombre des enfants orphelins que l'établissement accueille.

La première Dame a promis de soutenir cet orphelinat par l'octroi de 100 chaises plastiques pour équiper une salle de réunion nouvellement construite.

Pour soutenir l'orphelinat la Miséricorde Divine de la communauté Bene Bernadette de

Karusi, la première dame du pays, Angeline Ndayishimiye leur a également offert une aide composée de sucre, des habits, de la farine de bouillie, du lait, des limonades. etc (source:www.rtnb.bi)

Le Gouvernement annonce la réouverture de l'Aéroport International Melchior Ndadaye



Le Gouvernement du Burundi a sorti mardi le 03 novembre 2020, un communiqué dans lequel il a annoncé la réouverture de l'Aéroport International Melchior Ndadaye au 8 Novembre 2020.

Le Secrétaire Général d'Etat Monsieur Prosper Ntahorwamiye a indiqué que l'état actuel des lieux dans la gestion de la Covid-19 au Burundi, permet au Gouvernement du Burundi de rouvrir l'Aéroport International Melchior Ndadaye à partir du dimanche 08 novembre 2020.

Toutefois, des mesures d'accompagnement à cette réouverture doivent être strictement observées notamment la justification d'un test covid-19 négatif avant 72h de l'embarquement. Tous les voyageurs devront se faire dépister et se plier à une mesure de confinement de stricte application de 72h dans l'un des établissements hôteliers prévus à cet effet. Le test de dépistage et les frais de l'hôtel sont à charge du voyageur. (source:www.rtnb.bi)

Le Président du Sénat appelle la population de Bujumbura au changement de mentalité



Le Président du Sénat le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a effectué mercredi, le 4 novembre 2020 une descente en Communes Mugongo-Manga et Nya-biraba où il a rencontré les administratifs, les élus locaux, les Chefs de services, les membres des Corps de Défense et de Sécurité ainsi que la population de ces communes. L'objectif de ces descentes était de s'enquérir de la situation sécuritaire et socioéconomique qui prévaut dans ces communes.

L'Administrateur de la Commune Mugongo-Manga a indiqué que la population de cette

commune s'attèle normalement aux travaux de développement. Il a néanmoins fait savoir que la Commune de Mugongo-Manga et en particulier le centre d'Ijenda fait face à la pénurie d'eau potable. Il a souligné également que les infrastructures routières sont menacées surtout la route Isale-Kanyosha (Astrida), ce qui freine la libre circulation des biens et des personnes. S'adressant au Président du Sénat, l'Administrateur de Mogongo-Manga a demandé l'appui matériel pour poursuivre la reconstruction du bureau communal.

Quant au Gouverneur de Bujumbura, il a fait savoir que la paix et la sécurité règnent dans cette province malgré les aléas climatiques qui ont secoué la zone de Mutimbuzi en particulier, provoquant ainsi des débordements des eaux de la rivière Rusizi et du lac Tanganyika qui ont par la suite causé des inondations. Et d'ajouter que la réinsertion des familles déplacées est en cours en collaboration avec les services habiletés.

Prenant la parole, le Président du Sénat a félicité la population de Mugongo-Manga pour sa participation massive aux élections générales de 2020. Il se réjouit de la cohésion sociale et la tranquillité qui ont caracté-

risé la population de Mogongo-Manga et Nyabiraba malgré leurs divergences.

Le Président du Sénat burundais a exhorté les administratifs locaux et la population de Mugongo-Manga à construire sur chaque colline de recensement un bureau pour le Chef de colline et les élus collinaires, pour faciliter l'accueil des doléances de la population.

Le Président du Sénat demande à la population de Mugongo-Manga et Nyabiraba de conjuguer les efforts dans la lutte contre la Covid-19 au moment où il y a une recrudescence de cette pandémie dans certains pays étrangers.

Le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a aussi invité la population de Mugongo-Manga à se regrouper en coopératives. Cela facilite l'encadrement de la population pour arriver aux résultats escomptés, a souligné le Président du Sénat.

Après Mugongo-Manga, le Président du Sénat s'est rendu à Nyabiraba où il a réuni au chef-lieu de la Commune les administratifs, les natifs, les membres des Corps de Défense et de Sécurité ainsi que la population. (source:www.rtnb.bi)

Les Policiers sont appelés à être des serviteurs du peuple



Le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, CPC Gervais Ndirakobuca a orga-

nisé mercredi le 4 novembre une réunion avec les Policiers de l'administration centrale au cercle des officiers de la Police Na-

tionale de Ngagara à Bujumbura. L'objectif de cette réunion était une prise de contact, expliquer la vision de l'Etat responsable et laborieux ainsi que passer en revue les réalisations de la police nationale.

Au cours de cette rencontre qui s'est déroulée à huis clos, le Ministre Ndirakobuca a appelé les Policiers à continuer d'encadrer les comités mixtes de sécurité et à être des serviteurs du peuple, a annoncé le Porte-parole adjoint dudit Ministère, OPP2 Moïse Nkurunziza.

Le Ministre a expliqué aux Cadres qui étaient présents à cette réunion la vision du Gouvernement responsable et laborieux où il a interpellé tous les Policiers à contribuer pour que cette vision soit réalisée. Il leur a demandé de veiller à la sécurité et à la sau-



vegarde des biens publics et de rester vigilants, a ajouté OPP2 Moïse Nkurunziza.

Ils ont aussi échangé sur les réalisations de la Police Nationale presque dans tous les domaines. A ce point, l'Inspecteur Général de la Police, CPP Melchiade Ruceke a présenté la situation sécuritaire qui prévaut sur tout le territoire national. M. Ruceke a signalé qu'en général la sécurité est bonne sur tout le territoire malgré certains cas d'insécurité. Il a rappelé que la Police en collaboration avec les membres des comités mixtes

de sécurité a pu détruire certaines bandes armées en provenance de la République démocratique du Congo (RDC), a souligné OPP2 Moïse Nkurunziza.

Le Ministre CPC Gervais NDIRAKOBUCA a aussi parlé de la pandémie corona virus où il se remarque des relâchements de la population qui ne respecte plus les mesures de barrière de protection individuelle et collective. Il interpelle les Policiers à appuyer l'administration ou les services habilités dont le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA pour la mise en oeuvre de toutes les mesures prises en vue de protéger la population contre cette pandémie du COVID-19, a martelé OPP2 Moïse Nkurunziza.

D'après toujours le Porte-parole adjoint du Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, LE Ministre Gervais NDIRAKOBUCA a dressé une série de recommandations tout en parlant des actions prioritaires que le Ministère compte mener dans le domaine de la sécurité surtout de continuer la mise en oeuvre du projet " Police modèle". Avec ce projet, chaque colline aura un Policier responsable de la mise à jour de chaque situation qui s'y présente et doit donner un rapport à ses supérieurs afin de corriger ce qui ne va pas et d'améliorer s'il y a lieu.

Le Ministre a recommandé à la Police de mettre en oeuvre le projet " Ewe Burundi Urambaye" surtout en plantant des arbres sur les routes pour contribuer à la protection de l'environnement. (source:

www.abpinfos.com)

REPUBLIQUE DU BURUNDI

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général de l'Etat

COMMUNIQUE N°1 DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA PANDEMIE DE LA COVID-19

1. La Pandémie de la COVID-19 a commencé en Chine en décembre 2019. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) l'a déclarée comme une pandémie au mois de mars 2020. En ce qui concerne le Burundi, les premiers cas positifs ont été enregistrés le 31 mars 2020.

Dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la COVID-19, le Gouvernement de la République du Burundi a pris, à l'instar des autres pays du monde, des mesures de prévention et de lutte contre la COVID-19. A titre de rappel, on citerait notamment :

- Les mesures de prévention individuelle et collective annoncées par le Ministère de la Santé publique et de la lutte contre le Sida ;
- Les mesures de décentralisation des centres de dépistage et de prise en charge gratuite à travers tout le pays ;
- Les mesures de mise en quarantaine des personnes venant de l'extérieur du pays ;
- Les mesures de suspension d'octroi des visas ;
- Les mesures de suspension des missions officielles à l'étranger ;
- Les mesures de fermeture de certaines frontières terrestres et maritimes ;
- Les mesures de suspension des vols commerciaux sur l'Aéroport International Melchior NDADAYE de Bujumbura.

2. En complément à ces mesures déjà prises pour faire face à la pandémie de la COVID-19, Son Excellence Monsieur le Président de la République, Général Major Evariste NDAYISHIMIYE en Personne, a lancé

BMP
1

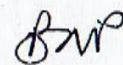
solennellement la Campagne « Ndakira, Sinandura kandi Sinandukiza Coronavirus » dans son Discours à la Nation, lors de la Commémoration du 58^{ème} anniversaire de l'Indépendance du Burundi, qui consistait, entre autres, en un dépistage de masse de toute personne présentant les symptômes de la COVID-19.

La Campagne a été vivement saluée par la population qui a pu avoir l'accès facile et rapproché aux centres de dépistage et de faire des dépistages volontaires, ce qui a permis de braver la peur d'être stigmatisé.

3. Comme d'aucuns le savent, à la lumière des résultats de la Campagne de trois mois, la pandémie de la COVID-19 a été maîtrisée au niveau interne. Ce succès découle de la combinaison de la volonté politique, de l'esprit de sacrifice et du plein engagement de tous ceux qui devraient prendre le devant dans l'organisation du plan de riposte contre cette pandémie. C'est pourquoi, il ne faut pas baisser la garde : c'est une bataille gagnée mais la guerre continue. La pandémie peut resurgir à n'importe quel moment, si on n'y prend pas garde.
4. Lors de l'évaluation des résultats de la Campagne « Ndakira, Sinandura kandi Sinandukiza Coronavirus », Son Excellence le Président de la République avait promis de tout faire pour éviter que la récession économique ne s'installe dans le pays et pour sécuriser toutes les activités de développement en cours sur tout le territoire du Burundi.

En outre, il y a des Burundais bloqués à l'étranger alors qu'ils aimeraient rentrer dans leur pays et d'autres qui voudraient sortir du pays pour diverses raisons, d'une part ; et d'autre part, des étrangers qui aimeraient venir investir au Burundi ou rentrer dans leurs pays. Les uns et les autres n'attendent que la levée de la suspension des vols commerciaux pour qu'ils puissent voyager.

5. Répondant à cet appel du Président de la République, le Gouvernement s'est mis à l'œuvre pour trouver une solution à tous ces cas, tout en s'assurant de la protection des citoyens burundais et des étrangers résidents et venant au Burundi, en mettant en place des dispositifs sanitaires nécessaires destinés à prévenir la COVID-19 ou à prendre en charge ceux qui sont atteints avant qu'ils ne contaminent les autres.



Ainsi, la mise en place de ces infrastructures pour permettre la libre circulation des biens et des personnes se fait progressivement. C'est pourquoi, les mesures que le Gouvernement prend dans le sens de la réouverture des frontières aériennes, terrestres ou maritimes, se feront par gradation.

6. De ce qui précède, l'état actuel des lieux permet au Gouvernement de la République du Burundi de prendre les mesures suivantes :

➤ **Pour les frontières aériennes :**

L'Aéroport International Melchior NDADAYE de Bujumbura sera réouvert à partir du dimanche 8 novembre 2020 ;

Toutefois, des mesures suivantes d'accompagnement à cette réouverture doivent être strictement observées :

- Les voyageurs entrants ou sortants sur le territoire burundais doivent justifier d'un test COVID-19 négatif réalisé avant 72 heures de l'embarquement ;
- A l'arrivée de l'Aéroport International Melchior NDADAYE de Bujumbura, tous les voyageurs devront se faire dépister et se plier à une mesure de confinement de stricte application de 72 heures dans l'un des établissements hôteliers prévus à cet effet.
- Le test de dépistage et les frais d'hôtel sont à charge du voyageur ;
- Si un cas positif à la COVID-19 est détecté dans un véhicule ou dans un avion, un deuxième test sera exigé à tous les passagers. Ces derniers devront attendre les résultats. Ceux qui seront négatifs à la COVID-19 seront autorisés à partir ;
- Les cas déclarés positifs seront immédiatement acheminés dans un centre de prise en charge approprié ;
- Pour les voyageurs étrangers positifs à la COVID-19, ils se payeront eux-mêmes la prise en charge médicale.
- Les voyageurs devront faire la réservation des hôtels à l'avance en ligne à travers la plateforme gérée par Médiabox.

BUR

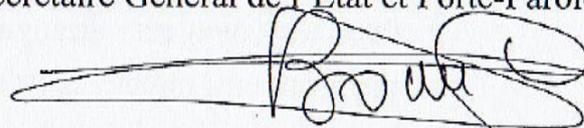
➤ **Pour certaines frontières terrestres et maritimes,**

L'installation des infrastructures sanitaires nécessaires pour faire face à la pandémie est en cours. La réouverture de ces frontières sera progressive en fonction de l'état des lieux et de l'opérationnalité de ces infrastructures. Les mesures y relatives prises seront communiquées au public chaque fois que de besoin.

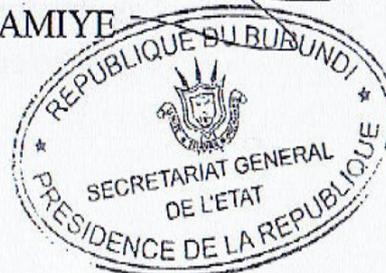
7. Le Gouvernement de la République du Burundi suit à la loupe l'évolution du Coronavirus dans le pays et dans le monde. Il tient compte de l'intérêt supérieur de la population et du pays à l'instar d'un bon père de famille (Reta Mvyeyi, Reta Nkozi). C'est pourquoi ces mesures prises ou à prendre feront régulièrement objet d'évaluation et d'adaptation en fonction de l'évolution de la situation de la pandémie de la COVID-19.
8. Le Gouvernement de la République du Burundi rappelle que la lutte contre le Coronavirus continue, et demande à tous les intervenants d'assurer un suivi multisectoriel enfin de contrer le relâchement observé ces derniers jours.
9. Enfin, le Gouvernement de la République du Burundi demande à la population de rester sereine, de vaquer à ses activités quotidiennes tout en respectant scrupuleusement les mesures de prévention individuelle et collective déjà prises contre la COVID-19.

Bujumbura, 02 novembre 2020

Le Secrétaire Général de l'Etat et Porte-Parole



Prosper NTAHORWAMIYE



REPUBLICQUE DU BURUNDI



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET
DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération au Développement a l'honneur de porter à la connaissance de l'opinion nationale et internationale ce qui suit :

1. Le mercredi 4 novembre 2020, le Conseil Permanent de la Francophonie (CPF) réuni en sa 112^{ème} session ordinaire a **décidé de lever toutes les mesures restrictives prises injustement contre le Burundi à la suite du mouvement insurrectionnel de 2015.**

En effet, le Conseil présidé par Madame la Secrétaire Générale de la Francophonie en personne a adopté une résolution abrogeant la mise sous observation du Burundi prise le 3 juillet 2015 et celle du 7 avril 2016 portant suspension de la coopération multilatérale avec le Burundi.

2. A titre de rappel, le mouvement d'insurrection ayant pris comme prétexte la candidature de Son Excellence Feu Pierre NKURUNZIZA, ancien Président de la République du Burundi en 2015 et la tentative de Coup d'Etat qui s'en est suivie avaient amené la Francophonie à se saisir de la question du Burundi et à le mettre sur l'agenda du Conseil durant toutes ses sessions.

En conséquence, la Secrétaire Générale devait donner un rapport sur la situation au Burundi, à chaque session.

En avril 2016, le Conseil Permanent de la Francophonie a décidé la suspension de la coopération multilatérale avec le Burundi arguant qu'aucune évolution n'avait été enregistrée sur le plan politique, sécuritaire et des droits de l'homme, malgré les démentis de la Représentation du Burundi dans cette organisation.

Cela n'a pas découragé les Délégués du Burundi qui, session après session, ont démontré que toutes les actions posées par le Gouvernement durant la crise visaient à ramener la paix et la sécurité dans le pays, la sauvegarde des institutions élues, ce qui a donné des fruits puisque, petit à petit, la situation est redevenue normale.

Ce travail a porté du fruit et l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie a été la première à être convaincue en reprenant la coopération institutionnelle avec le Parlement burundais en 2018. Il restait à convaincre l'OIF.

Les élections de mai 2020 ont donné une argumentation supplémentaire aux Représentants du Burundi ; en effet, le pouvoir venait de connaître une alternance à la suite d'un processus électoral démocratique et multipartite pris entièrement en charge par le peuple burundais.

3. La Délégation du Burundi a adressé une demande écrite à la Secrétaire Générale de la Francophonie et a saisi l'opportunité de la 110^{ème} session du Conseil Permanent de la

2

Francophonie du 7 juillet 2020 pour faire une déclaration solennelle demandant la levée de toutes les mesures restrictives prises injustement contre le Burundi par la Francophonie. Au cours de cette session, toutes les délégations qui se sont exprimées ont accueilli favorablement la déclaration. Pour respecter les procédures, le Conseil Permanent de la Francophonie a instruit la Commission politique de préparer un projet de résolution qui devra être soumis à la session ordinaire suivante du CPF.

C'est ce projet de résolution qui a été solennellement adopté ce 04 novembre 2020 par la 112^{ème} session du CPF.

4. A partir de cette date donc, le Burundi redevient un membre à part entière de la Francophonie et entend participer activement à tous les débats et aux prises de décisions qu'initiera l'Organisation.

Le Pacte linguistique signé par Son Excellence Feu Pierre NKURUNZIZA, ancien Président de la République et S.E.M. Abdou DIOUF, Secrétaire Général de la Francophonie en 2014, en marge du Sommet de Dakar et dont la mise en œuvre s'est limitée à la seule mise en place d'un Comité de Pilotage chargé de coordonner la mise en œuvre des projets arrêtés dans ce Pacte à travers un plan d'actions préétabli devra être reconduit. En effet, les projets arrêtés par le Pacte dans les secteurs de l'éducation, la formation technique et professionnelle, le français sur la scène internationale, l'environnement francophone, l'art et la culture... sont d'une importance primordiale aussi bien pour le Burundi que pour la Francophonie.

5. La levée des mesures restrictives prises contre le Burundi par l'Organisation Internationale de la Francophonie constitue une avancée diplomatique importante et un message fort envoyé à toute la communauté internationale qui devrait en conséquence tourner définitivement la page de la crise de 2015.
6. Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement remercie les pays amis et les autres partenaires du Burundi pour le soutien dans son combat pour la souveraineté du pays. Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement félicite en outre, la Représentation du Burundi en République française et saisit cette opportunité pour encourager les Missions Diplomatiques et Consulaires du Burundi à l'étranger dans le travail noble de représenter le Gouvernement du Burundi et de défendre les intérêts et la souveraineté du Burundi.

Fait à Bujumbura, le 5 novembre 2020

LE DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION
ET PORTE-PAROLE

Inès Sonia NIYUBAHWE



Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: [@MAEBurundi](https://twitter.com/MAEBurundi)